

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU VENDREDI 13 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six et le treize mars à 14H00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 09/03/2026	Date d'affichage : 16/03/2026
----------------------------------	-------------------------------

Membres en exercice : 40	Membres présents : 9
Procurations : 1	Nombre de votes : 10
Pour : 10	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

**MEMBRES PRESENTS** : MAURIZI PANCRACE, CHEYNET PATRICK, FRANCESCHI JEAN-CLAUDE, PAOLACCI JEAN-TOUSSAINT, PISTORESII-RAMAZOTTI JEANNE, BALDOVINI ANTONY, VANNUCCI BERNARD, SANTELLI JEAN-BAPTISTE, PALMIERI MICHEL

**MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES**: CASTELLANI JEAN-CHARLES

**MEMBRES ABSENTS** : ALESSANDRINI ANTHONY, ANGELI PAUL, ANGELINI COLOMBA, ANTONETTI JEAN-MARIE, BONIFACI JEAN-FRANCOIS, BONY SARAH, BUSSETTA JEAN-YVES, CALENDINI ISABELLE, CASANOVA ANDRE, CHESSA PASCAL, DOMPIETRINI PIERRE-FRANCOIS, GIACOBETTI XAVIER, GIULY MARTIN, GOZZI DOMINIQUE, CHRISTELLE GROSSI, LUCIANI DOMINIQUE, LUIGGI LAURE, MARCHETTI LAURENT, MARIANI MARTHE, MEDORI SEVERIN, NOIRAUT-ROSSI PATRICIA, ORSUCCI CHRISTIAN, PAOLI JEAN-FRANCOIS, PIETRI-FILIPPI GHISLAINE, PIRAS MARIE-ANTOINETTE, RICCIARDI-SAEZ CELIA, ROSSI PIERRE, TADDEI LAURENCE, VENTURINI DOMINIQUE

**OBJET** : Fixation des tarifs des prestations de services de la régie "Office de Tourisme de l'ORIENTE" pour l'exercice 2026

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du **LUNDI 9 MARS 2026** à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. PALMIERI Michel, membre du Conseil Communautaire, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment :

L'article L.2221-1 relatif à la création des régies,

L'article L.5211-10 relatif aux compétences de l'organe délibérant,

Les articles R.2221-63 et suivants précisant que le Conseil Communautaire fixe les tarifs après avis du Conseil d'Exploitation ;

**Vu** le Code du tourisme, et notamment ses articles L.133-1 et suivants ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2025-44 du 31/12/2025 portant création de la régie "Office de Tourisme de l'ORIENTE " (SPA) dotée de la seule autonomie financière ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2026-03 du 27/02/2026 actant le report de la dissolution de l'EPIC "Office de Tourisme de l'ORIENTE " au 17/04/2026 et fixant le début d'activité de la régie SPA au 18/04/2026 ;

**Vu** l'avis favorable rendu par le Conseil d'Exploitation n° 2026-04-OT du 04/03/2026 concernant la grille tarifaire 2026 ;

**Considérant** que la vente de prestations de services constitue une activité accessoire nécessaire à l'activité de promotion touristique ;

**Considérant** l'opportunité, dans un souci de continuité du service public et de lisibilité pour les partenaires économiques du territoire, de maintenir une tarification identique à celle pratiquée par la structure précédente (EPIC) pour l'année 2026 ;

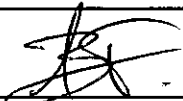
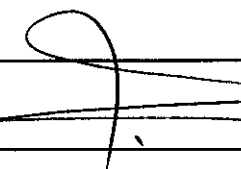
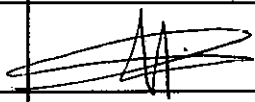
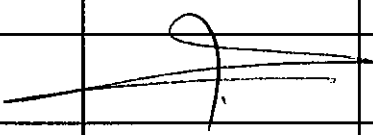
**Considérant** que ces tarifs sont établis Hors Taxes (HT) et que la Communauté de Communes est assujettie à la TVA pour ce secteur d'activité ;

Oùï l'exposé de Monsieur le Président, Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire,

• **DÉCIDE**

- ✓ **D'ADOPTER** la grille tarifaire 2026 de la régie « Office de Tourisme de l'ORIENTE », jointe en annexe, pour les prestations de services.
- ✓ **DE PRÉCISER** que ces tarifs entreront en vigueur le **18 avril 2026**, date de création effective de la régie en Service Public Administratif (SPA).
- ✓ **DE DIRE** que ces tarifs sont exprimés en euros **Hors Taxes (HT)** et qu'ils seront majorés de la TVA au taux légal en vigueur au moment de l'exigibilité, sous réserve de l'assujettissement de la régie à ladite taxe.
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document, contrat ou convention de partenariat nécessaire à la mise en œuvre de cette tarification, ainsi qu'à l'encaissement des recettes correspondantes.
- ✓ **DE PRÉCISER** que Monsieur le Président pourra déléguer sa signature à Madame la Directrice de la régie par arrêté.


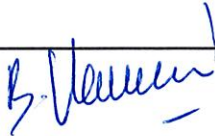
OBJET : Fixation des tarifs des prestations de services de la régie "Office de Tourisme de l'ORIENTE" pour l'exercice 2026

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony						
ANGELI Paul						
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie						
BALDOVINI Antony	X					
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves						
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles	X				FRANCOISE-JE 	
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	X					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin						
GOZZI Dominique						

OBJET : Fixation des tarifs des prestations de services de la régie "Office de Tourisme de l'ORIENTE" pour l'exercice 2026

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique						
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent						
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	X					
MEDORI Séverin						
NOIRAUT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel						
PAOLACCI Jean-Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette						
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne	X					
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

**OBJET : Fixation des tarifs des prestations de services de la régie "Office de Tourisme de l'ORIENTE" pour l'exercice 2026**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
SANTELLI Jean-Baptiste	<input checked="" type="checkbox"/>					
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>					
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS : 10			
POUR : 10	CONTRE : /	NULS : /	ABS : /

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,  
Le Président,  
Jean-Claude FRANCESCHI